

Compte rendu de la séance du 21 décembre 2017

Convocations : 15/12/17

Affichage : 22/12/17

Présents : Jean-François CORNIQUET, Philippe DUPONT,
Serge OUTURQUIN, Patrick BETTIOL, Fabrice ELOY, Réjane
FARCY, Sylvie HESDIN, Pierre LEGRAND, Jacques VAN
OVERBEKE, Michel WATIN,

Excusé : Pierre-Jean BOUTELLIER,

Secrétaire de séance : Patrick BETTIOL

Le compte rendu de la réunion du 23/11/2017 a été approuvé à l'unanimité

Occupation des sols

A compter du 1^{er} janvier 2018 les Communes ayant un document d'urbanisme (PLU ou carte communale) ne pourront plus bénéficier des services de l'état pour l'étude technique des actes relatifs à l'occupation des sols.

Le syndicat mixte du Pays du Grand Amiénois, la CC2SO et les Communes membres de cet EPCI qui le souhaitent envisagent de constituer un service commun pour assurer la continuité de l'instruction.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide d'adhérer à ce service et autorisent le Maire à signer la convention.

Règlement de factures d'investissement

Le Conseil Municipal autorise le Maire à mandater le règlement de factures d'investissement avant le vote du budget 2018

Informations

Les arrêtés de subvention (agence de l'eau) ont été obtenus Les travaux débiteront le 19 février 2018. Une réunion d'information de la population aura lieu à la salle des fêtes le 8 février à 18h30.

La séance a été levée à 18h40